

Couëron Sages Infos

Novembre 2024 - n°22

Conseil des Sages et résidence autonomie

La Résidence Autonomie du Lac a commencé à accueillir ses premiers habitants dès le début de l'année et elle vient d'être inaugurée le mardi 1er octobre, en présence des représentants du Département engagé financièrement dans ce projet, d'Adelis et Habitat 44, autres financeurs, et de la Ville de Couëron.

Il est important de rappeler que dès 2017, le Conseil des Sages a été sollicité pour participer à l'élaboration de ce projet, en collaboration avec le CLRPA et l'Association Résidence Lagrange. Nous souhaitons, à ce titre, exprimer notre reconnaissance pour l'engagement actif de Gisèle Julé, Jean Claude Evano et René Paulay, nos prédécesseurs, qui ont grandement contribué à cette initiative. Un travail rigoureux a permis de réunir l'expertise de professionnels du logement, tels qu'Habitat 44 et Adelis, ainsi que celle des divers intervenants possédant une connaissance approfondie des besoins spécifiques liés à ce type de projet. À l'écoute des attentes des futurs résidents, une attention particulière a été portée à la création d'une vie sociale dynamique au sein de l'établissement, avec des espaces dédiés à la réalisation de nombreuses activités pour les résidents. Cependant, une idée clé s'est rapidement imposée : ouvrir la Résidence à la vie du quartier en partenariat avec les associations et autres structures locales, en faisant de cet endroit un véritable 'tiers lieu'. Cet espace d'échanges, tourné vers l'extérieur, favorisera les liens intergénérationnels entre les résidents et les habitants du quartier. Fort de son implication dès les premières étapes du projet, et après avoir collaboré étroitement avec sa directrice, Madame Gaëlle Amouroux, le Conseil des Sages est prêt à poursuivre son engagement. Il pourra être un acteur dans la mise en place d'actions à visée sociale et culturelle, au bénéfice à la fois des résidents et du quartier.



Le Conseil des Sages

Joël Arsicault

Corinne Arzur

Michèle Aubineau

Claude Beignon

Irène Belmont

Annie Bossé

Patrice Chauveau

Gérard Dacquin

Yannick Daniel

Sylvie Galy-Faurou

Pascal Gérard

Jean Houssais

Loïc Le Sann

Gérard Lebreton

Nicole Michaud

Yves Papin

Jocelyne Poquet

Michel Witkowski-Durand-Viel

Réduire nos déchets - Recycler - Réutiliser

Nous sommes désormais habitués à réduire et trier nos déchets, et l'utilisation des bacs jaunes et bacs bleus fait partie de notre quotidien. Le dépôt des verres et des vêtements et textiles est également devenu une démarche simple. De plus, le compostage des déchets alimentaires connaît une progression notable. Cependant, la valorisation des objets en leur donnant une seconde vie reste un défi pour beaucoup d'entre nous : Où les déposer ? Quels objets peut-on donner ? Comment trouver une ressourcerie ?



Nous TRIONS nos déchets recyclables en vrac dans le bac jaune

Papiers, cartons, briques alimentaires, emballages métal / alu et plastiques... mais pas de verre !



Nous JETONS nos déchets ménagers dans le bac bleu, dans un sac poubelle bien fermé
vaisselle, couches, mouchoirs, essuie-tout, brosse à dent, jouets plastiques cassés...

Nous déposons nos verres, vêtements et textiles

dans les conteneurs répartis sur la commune, et pouvons composter nos déchets alimentaires dans les composteurs collectifs ou individuels.



Déchetterie de Tougas

Déchets :

Batteries / Huiles moteur / Bois / Carton / Verre / Cartouches d'encre / Déchets d'équipement électrique et électronique / Déchets dangereux (peintures, solvants ...) / Déchets verts / Encombrants ménagers divers / Ferrailles / Gravats / Papiers-journaux-livres / Plastiques ménagers

Espace de réemploi

Chemin de Tougas à Saint-Herblain - 06 48 02 26 08



Encombrants

Nantes Métropole assure gratuitement l'enlèvement sur rendez-vous au numéro vert, du lundi au vendredi de 10h à 18h : 0 800 00 70 76

Vous avez des questions, appelez le 02 28 03 41 50 ou consultez les sites internet de Nantes Métropole ou de la Ville de Couëron pour une information complète :

> metropole.nantes.fr/ramassage-dechets

> ville-coueron.fr/cadre-de-vie/traitement-des-dechets/

Et si nous donnions une seconde vie aux objets ?

Des vêtements que vous ne portez plus, de la décoration ou de la vaisselle inutile, des livres à ne plus savoir où ranger, un grille-pain en double exemplaire ? Plutôt que de le garder ou de le jeter, donnez le à des ressourceries, des associations ou les espaces réemploi des déchèteries.

Les ressourceries sont des structures de l'économie sociale et solidaire (ESS) qui récupèrent les objets dont on souhaite se séparer ou dont on a plus besoin, mais encore en bon état, ou utilisable, pour leur redonner une seconde vie par le réemploi ou le recyclage. N'hésitez pas à franchir leurs portes pour chiner, faire des économies ou donner les biens que vous n'utilisez plus.

QUELQUES
EXEMPLES :

RÉDUIRE
RÉUTILISER
RÉPARER
RECYCLER



L'Homme debout

Magasin solidaire : Boutique d'objets de seconde main à bas prix ouvert à tous

Collecte sociale : Collecte de meubles et redistribution gratuite à des personnes aux faibles moyens financiers.

22, rue du Coutelier, Saint Herblain - envie-44.envie.org - 02 40 43 82 37



ENVIE 44

Collecte et revente d'appareils électriques, électroniques et électroménagers.

18, rue Bobb-Sand à Saint-Herblain - 02 51 80 90 27



Le Secours Populaire Français

Collecte de vêtements et équipements en bon état

Revente dans la boutique « Simone »

Locaux fraîchement rénovés, espace de la Tour à Plomb à Couëron
- 09 60 40 25 55. Ouvert les mercredis et vendredis après-midi de 13h30 à 17h30 et le 1^{er} samedi du mois de 10h à 13h



ATAO

L'atelier vélo : l'association dispose d'un atelier qui récupère des vélos et les remets aux normes pour être revendus (env. 350 vélos/an). ATAO propose également l'électrification des vélos classiques.

Saint-Herblain, rue Lamineur - 02 40 92 89 00



Bon à savoir !

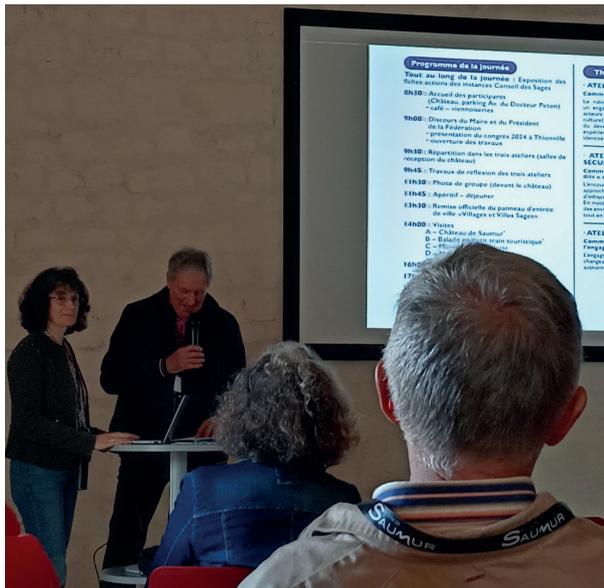
Reprise d'appareils : la reprise par les magasins est obligatoire si vous achetez un appareil électrique ou électronique neuf.

C'est le principe de la reprise « un pour un ».



La liste ci-dessus ne constitue qu'un échantillon des structures existantes à Couëron ou proche de Couëron. Nous ne pouvons pas tout indiquer sur cette fiche de sensibilisation. Retrouvez le détail complet sur metropole.nantes.fr/services/dechets-proprete-eau-energie
Retrouvez également *Les Pages Vertes*, l'annuaire des acteurs du réemploi et de la seconde main en Loire-Atlantique sur le site des Ecosolies.

Rencontre régionale de Saumur le 27 sept. 2024



Deux membres du conseil des sages de Couëron se sont rendus à Saumur pour assister à la rencontre régionale organisée par la Fédération des Villages et Villes sages.

Ce fut une occasion de rencontrer d'autres Conseils de sages et d'échanger sur nos pratiques et nos travaux. Nous pouvions travailler dans trois ateliers et avons choisi : Tourisme et patrimoine, déplacements doux et sécurité routière. Nous sommes rentrés avec des idées à partager avec nos collègues et peut-être, à mettre en œuvre à Couëron. Actions d'information, de sensibilisation, de communication, propositions de réflexions...

Ces rencontres, à l'image du congrès national sont toujours riches d'enseignements pour nous.

Rejoignez le Conseil des Sages : quelques places sont encore disponibles !

Vous avez à cœur de contribuer activement à la vie de votre commune et de participer aux réflexions sur des sujets qui concernent notre ville ? Le Conseil des Sages vous offre une opportunité unique de partager vos idées, vos expériences et votre expertise sur tous les sujets qui nous sont soumis ou dont nous saisissons collectivement.

Pour rejoindre notre instance, vous devez remplir les conditions suivantes :

- être âgé(e) de plus de 55 ans,
- libéré(e) de vos obligations professionnelles,
- inscrit(e) sur les listes électorales
- ne pas occuper la fonction de président(e) d'une association couëronnaise.

Les personnes intéressées peuvent obtenir davantage d'informations en contactant le service de la transition écologique et des dialogues citoyens par courriel à : dialogue-citoyen@mairie-coueron.fr



Couëron Sages Infos

Directrice de publication : Carole Grelaud | **Rédactrice en chef :** Corinne Arzur | **Comité de rédaction :** Corinne Arzur, Pascal Géraud, Yves Papin, Gérard Lebretton, Sylvie Galy-Faurou | **Illustrations :** Nantes Métropole, Freepik, Ville de Couëron | **Mise en page :** service communication Ville de Couëron | **Tirage :** 10 700 exemplaires - **Impression :** Imprimerie Allais. Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement, avec des encres végétales à base d'huile de lin et de colza.

Vous souhaitez joindre le Conseil des Sages : dialogue-citoyen@mairie-coueron.fr